

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Avril 2004

Présents :	Raphaël PERRIN, Maire Maurice GAUTHIER-CLERC, Freddy BLANC, JOUFFROY Catherine, SCHMIDT Francesca Adjointe, Monique COURVOISIER, René COMOY, Joëlle GAGLIARDINI, Suzanne GROSSIORD, ,
Absents excusés :	Françoise HENRIOT qui donne procuration à Catherine JOUFFROY Nicolas GINDRE
Absents :	François PAILLER, Patrick PUJEAUT
Secrétaire de séance	Catherine JOUFFROY

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de Conseil du 22 Mars 2004, qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Repas Cantine pendant la fermeture du Village de Vacances
- Courrier pour implantation émetteur SFR
- Remplacement régisseur
- Remplacements délégations de Franck PERRIER
- Recrutement emplois d'été
- Compte rendu SDEI, SIVU

### **1 – Repas Cantine pendant la fermeture du Village de Vacances**

M. le Maire informe de la fermeture du Villages de Vacances pour la période du 3 mai 2004 au 15 mai 2004.

Pour mémoire, cet organisme chargé de la fabrication des repas de la cantine scolaire est habituellement remplacé pendant la période de congés par la SODEXHO – Ecole des Neiges.

Le Conseil Municipal propose de reconduire son accord pour faire appel à la SODEXHO – Ecole des Neiges pendant la période indiquée ci-dessus pour la fabrication des repas cantine scolaire.

Il décide par ailleurs en l'absence de toute autre offre du marché, de reconduire ledit appel à la SODEXHO – Ecole des Neiges pour toutes les périodes de fermeture du Village de Vacances.

### **2 - Courrier pour implantation d'un émetteur SFR**

M. le Maire donne lecture du courrier de la société GRANIOU, mandataire de la Société Française de Radiotéléphone (SFR).

Considérant les usages actuels en téléphonie mobile, le Conseil Municipal est favorable à une amélioration de la couverture SFR sur le territoire. Soucieux du respect de l'environnement, il souhaite néanmoins que les structures existantes, éloignées des zones

d'habitation, soient privilégiées pour l'installation d'émetteurs. En cas de nouvelles implantations, il demande que le choix de lieu se fasse après étude en collaboration avec le Parc Naturel Régional.

Quant à la décision finale, elle devra être soumise à approbation par le Conseil Municipal.

### **3 - Régie de recettes**

Suite au courrier reçu en date du 3 mars 2004 au travers duquel M. SANS Mickaël, décline l'offre qui lui a été faite pour le poste d'adjoint administratif, le Conseil Municipal, confirmant le choix de Mme Rossero qui parmi les candidats retenus, était la seule à obtenir la majorité avec 7 voix favorables, décide de lui confier par ailleurs les régies de recettes de la Commune.

### **4 - Remplacements délégations de M. Franck PERRIER**

Après avoir rappelé le courrier de démission de M. Franck PERRIER en date 8 mars 2004, M. Le Maire propose de procéder aux remplacements de délégations.

Le Conseil Municipal, après avoir voté,

- Elit à l'unanimité des voix M. COMOY René comme délégué de la commission des finances.
- Elit à l'unanimité des voix, M. Maurice GAUTHIER CLERC Maurice comme membre du Conseil d'administration du Comité d'Action Social.
- Elit après trois tours de scrutin et à l'unanimité des voix, Mme SCHMIDT Francesca comme déléguée à la Communauté de Communes.

### **5 – Recrutement emplois d'été**

Après avoir étudié les différents travaux de bâtiments et de voirie qui seraient à effectuer en été en collaboration avec l'employé communal et après avoir discuté des tâches urgentes à réaliser avant la fête du Haut Jura, le Conseil Municipal décide de recruter trois agents d'entretien contractuels pour une période de trois semaines en début d'été.

Ce choix donne satisfaction aux candidatures de 3 étudiants.

### **6 – Programme des réalisations 2004 et mise en place de Comités Consultatifs**

#### ***Projet du « Replan » :***

M. le Maire précise que l'appel d'offre pour la construction d'un Bâtiment et l'aménagement d'un terrain au « Replan » doit être lancé par la Communauté de Communes et que les travaux devraient commencer prochainement. Considérant l'intérêt porté par la société civile pour ce projet de création d'un terrain multi-activité et souhaitant associer des tierces personnes au suivi dudit projet, Le Conseil Municipal décide qu'il y ait un droit de regard officiel et met en place un Comité Consultatif se composant de la manière suivante :

Membres du Conseil Municipal	Membres Extérieurs	Membres institutionnels
Blanc Freddy Comoy René Pujeaut Patrick	Joz Roland Jacques Dutel Pierre Gini Patrick Rolandez Alain Daloz Stéphane	Membre du PNR Membre de l'ONF

### ***Projet Maison de l'enfance :***

M. le Maire fait un résumé des derniers contacts pris avec le cabinet d'architecte.

Les publications d'appels d'offres doivent paraître incessamment et les réponses devront être examinées mi-juin.

Le début des travaux est prévu pour septembre.

Le Conseil Municipal souhaite associer les futurs responsables de la crèche et du CLSH au travers d'un Comité Consultatif se composant de la manière suivante :

Membres du Conseil Municipal	Membres Extérieurs
Jouffroy Catherine Perrin Raphaël Schmidt Francesca	Guilbert Marie-Madeleine Salin Marie-France Raffin Christelle

### ***Autres travaux :***

Il est fait état de la répartition des tâches et des responsabilités déléguées en matière de travaux :

Détails des travaux	responsable
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2<sup>ème</sup> tranche route du Replan</li> <li>▪ Goudronnage route des Champs de l'Eglise</li> <li>▪ Goudronnage cour du Presbytère</li> <li>▪ Bardage Gendarmerie et Eglise</li> <li>▪ Bordure CD 436</li> </ul>	Freddy Blanc, Adjoint
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rampe escalier extérieur rue de la Pompe</li> <li>▪ Eclairage cour Presbytère et descente Ecole</li> <li>▪ Porte Garage Communal</li> <li>▪ Cimetière</li> </ul>	Gauthier-Clerc Maurice, Adjoint
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise aux normes locaux accueil temporaire crèche</li> </ul>	Jouffroy Catherine, Adjointe

M. Le Maire demande à la Commission des travaux de proposer des solutions pour le mur de la salle de musique et le pont du Chapy.

Après discussion concernant les travaux à la maison Jeantet, le Conseil Municipal souhaite que l'association du Cercle Amical désigne un porteur de projet et laisse la possibilité d'y associer d'autres personnes.

## **7 – Journée de l'environnement**

Dans le cadre de la journée de l'environnement et en vue de préparer le village à accueillir la Fête du Haut Jura, le Conseil Municipal décide d'étudier les possibilités de promouvoir une action avec la population.

Chacun est invité à réfléchir à l'organisation de cette journée.

## **8 – Fête du Haut Jura**

M. Le Maire fait un bref résumé des points essentiels validés par le Comité d'organisation à savoir :

- Entrée payante à 2 Euros en échange d'un billet de tombola
- Mise en place de navette
- Animation en divers pôles

Par ailleurs, la Commune devant prendre en charge le repas des officiels, le Conseil Municipal prend connaissance de l'offre de l'Hôtel des Monts Jura et souhaite que la question soit étudiée plus globalement.

## **9 – Compte rendu de réunion SDEI et SIVU**

Mme Suzanne Grossiord fait un résumé des réunions à la SDEI et au SIVU auxquelles elle a participé.

La participation des Communes adhérentes au SIVU sera augmentée de 5% pour combler le déficit observé sur certains Cantons.

Séance levée à 23 heures 40

Le Maire,  
Raphaël PERRIN